

Page: 1/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.08.2021 Révision: 02.09.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: INTRASIT SE-SF 70A
- · Code du produit: 40366
- · UFI: FRH0-V0CP-Y000-TSU9
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation

Peinture de restauration de moule à diffusion ouverte avec effet à long terme.

- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

Sievert Baustoffe GmbH & Co. KG Mühleneschweg 6

D-49090 Osnabrück Tel.: +49 2363 5663-0

· Service chargé des renseignements:

Abteilung: Produktsicherheit Tel.. +49 2363 5663-0

info-hahne@sievert.de

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Giftinformationszentrum Nord (GIZ Nord) Universität Göttingen,

Tel.: 0551-19240

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- · Pictogrammes de danger néant
- · Mention d'avertissement néant
- · Mentions de danger

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· Indications complémentaires:

Contient 2-octyl-2H-isothiazole-3-one. Peut produire une réaction allergique.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

- · 2.3 Autres dangers Le produit est alcalin.
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

- FR

Page : 2/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.08.2021 Révision: 02.09.2020

Nom du produit: INTRASIT SE-SF 70A

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

· Description: Dispersion de peinture à base de silicate

· Composants dangereux:

CAS: 13463-67-7 dioxyde de titane

EINECS: 236-675-5

& Carc. 2, H351

2,5-10%

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

GISCODE: BSW10

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Remarques générales: Aucune action spéciale requise.
- · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après ingestion:

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Envoyer immédiatement chercher un médecin.

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

(suite page 3)

Page : 3/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.08.2021 Révision: 02.09.2020

Nom du produit: INTRASIT SE-SF 70A

(suite de la page 2)

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune action spéciale requise.

Conserver dans le contenant d'origine.

- · Préventions des incendies et des explosions: Le produit n'est pas inflammable et non explosif.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Lors du remplissage de tout récipient en aluminium, en zinc ou en verre.

Utilisez des contenants en plastique, en acier ou en acier inoxydable.

- · Indications concernant le stockage commun: Gardez séparé de produits fortement acides.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Protéger contre le gel.
- · Classe de stockage: VCI-Lagerklasse: 12 Nicht brandgefährliche Flüssigkeiten
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

13463-67-7 dioxyde de titane (2,5-10%)

VLEP Valeur à long terme: 10 mg/m³

26530-20-1 2-octyl-2H-isothiazole-3-one (>0,0015%)

VLEP | Valeur à long terme : 0,05 E mg/m³

2 (I); DFG, H, Y

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Au travail, ne pas manger ni boire.

Veiller à un nettoyage à fond de la peau après le travail et avant les pauses.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

- · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- · Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Des gants de protection résistant aux liquides alcalins, fabriqués en PVC, caoutchouc, caoutchouc nitrile.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux: Durant le remplissage et les éclaboussures des lunettes de protection étanches.

(suite page 4)

Page: 4/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 20.08.2021 Révision: 02.09.2020

Liquide

faiblement ammoniacal

Non déterminé.

Non déterminé.

Non applicable.

Non applicable.

Non déterminé.

24,0 % 0.0 %

Pas ou peu miscible

23 hPa

1,6 g/cm3

Le produit n'est pas explosif.

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Blanc

<11,5

Nom du produit: INTRASIT SE-SF 70A

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs.

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielle	· 9.1 Informations sur	les propriétés	physiques et	chimiques	essentielle
--	------------------------	----------------	--------------	-----------	-------------

Indications générales

· Aspect:

Forme:

Couleur:

· Odeur:

· Seuil olfactif:

· valeur du pH à 20 °C:

· Changement d'état Point de fusion/point de congélation:

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 100 °C

· Point d'éclair · Inflammabilité (solide, gaz):

· Température de décomposition:

· Température d'auto-inflammabilité: · Propriétés explosives:

· Limites d'explosion: Inférieure:

Supérieure: · Pression de vapeur à 20 °C:

· Densité à 20 °C: · Densité relative · Densité de vapeur:

· Taux d'évaporation: · Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: · Coefficient de partage: n-octanol/eau:

· Viscosité: Dynamique: Cinématique:

· Teneur en solvants: Eau:

Teneur en substances solides: · 9.2 Autres informations

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)

Page : 5/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.08.2021 Révision: 02.09.2020

Nom du produit: INTRASIT SE-SF 70A

(suite de la page 4)

· 10.5 Matières incompatibles:

Ne pas mélanger avec des acides.

Verre gravé, de la céramique, du zinc et de l'aluminium (anodisé).

· 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée

Légèrement irritant, ne nécessite pas d'étiquetage.

Le contact fréquent et prolongé avec la peau peut provoquer une irritation et une dermatite.

- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire Légèrement irritant, ne nécessite pas d'étiquetage.
- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée effet de sensibilisation ne connaît pas
- · Indications toxicologiques complémentaires:

En raison de la composition du produit des effets toxiques généraux aiguë ne sont pas prévu.

Lorsqu'ils sont utilisés correctement, pas de dommages pour la santé est connue.

Le produit n'est pas toxique.

Le produit est alcalin, protéger les yeux et la peau.

Éviter l'ingestion orale!

- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications: Physico-chimique élimination / la révision du puits d'eau à éliminer.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications:

Ne pas déverser dans les égouts ou les eaux souterraines / de surface.

Avant de déverser des eaux usées dans les stations d'épuration, une neutralisation / floculation / précipitation est nécessaire.

- Effets écotoxiques:
- · Remarque: Nocif pour les poissons.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Nocif pour les organismes aquatiques.

Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une augmentation de la valeur du pH. Une valeur du pH élevée est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH est réduite considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

(suite page 6)

Page: 6/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 20.08.2021 Révision: 02.09.2020

Nom du produit: INTRASIT SE-SF 70A

(suite de la page 5)

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Selon les directives des autorités locales de l'eau.

Résidus de peinture séchée peuvent être nourris à la poubelle.

· Catalogue européen des déchets

08 01 12 déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11

- Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Les récipients vides réutilisation ou de recyclage.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage.

RUBRIOUE 14: Informations relatives au transport

KUDKIQUE 14: Injormations relatives au transport			
· 14.1 Numéro ONU · DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA	néant		
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	néant		
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport			
· ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	néant		
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	néant		
· 14.5 Dangers pour l'environnement:	Non applicable.		
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.		
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe de la convention Marpol et au recueil IBC	II Non applicable.		
· Indications complémentaires de transport:	Pas de produit dangereux selon les règlements de transport internationaux.		
· "Règlement type" de l'ONU:	néant		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · *Directive 2012/18/UE*
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3, 70

(suite page 7)

Page: 7/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.08.2021 Révision: 02.09.2020

Nom du produit: INTRASIT SE-SF 70A

(suite de la page 6)

· Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · Prescriptions nationales:
- · Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

Valeur limite UE pour la teneur en COV du produit selon RL 2004/42 / EG: (Cat.A / c): 40 g / 1 (2010). Ce produit contient au maximum 1 g / 1 de COV.

- · **VOC (CE)** max. 1 g/l
- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

· Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 3

- FR